

MÉTIER

CONSTRUCTEUR DE ROUTES

Le constructeur de routes exerce son activité dans le domaine de la construction et de l'entretien des routes (chaussées, aménagements urbains, parkings, stades ou aérodomes...).

Missions

Le constructeur de routes participe à toutes les tâches d'un chantier routier, de toute nature et de toute taille (signalisation, implantation, réglages et conduite de petits engins).

Il réalise la pose de bordures et de pavés, la mise en œuvre d'enrobés, de petites maçonneries, et pose les différents réseaux enterrés.

Matériels et techniques



À partir d'un terrassement fini, il pose différentes couches (de base, de liaison, de finition) et applique divers revêtements (béton, bitume, asphalte, gravillons...).

Formations



Les diplômes

- CAP Constructeur de routes et aménagement urbain
- Bac pro Travaux publics
- BTS Travaux publics
- DUT Génie civil construction durable

Possibilité de poursuite d'études en licence professionnelle et titre d'ingénieur.

Les titres professionnels

Selon votre expérience professionnelle et votre projet, une offre de titres professionnels pour se former à ce métier à votre disposition.